

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****CONFIRM DM 2100****Moniteur cardiaque implantable****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé le 26 avril 2022**

Faisant suite à l'examen du 26 avril 2022, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 26 avril 2022

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société ABBOTT MEDICAL informe la Commission qu'elle ne commercialise plus son moniteur cardiaque implantable CONFIRM modèle DM 2100 détaillé dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Code LPP	Référence à radier
3416037	Moniteur ECG implantable, ABBOTT, CONFIRM modèle DM 2100

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

CONFIRM DM 2100, 26 avril 2022

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr